



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

**SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

02TR-AOO/SENVH/PRMP/UGPM-2024

13/08/2024

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° - en date du **10/06/2024** dans **Les Nouvelles** le **10/06/2024**.

2. Le SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour : Travaux de construction des 490 logements sociaux de 36m² dans le cadre du projet Ankohonana Miarina répartis en seize (16) lots: -Lot N°08: Construction des logements n°01 à 46 sis à Ambohimiarina -Lot N°11: Construction des logements n°139 à 184 sis à Ambohimiarina -Lot N°12: Construction des logements n°185 à 230 sis à Ambohimiarina -Lot N°13: Construction des logements n°231 à 276 sis à Ambohimiarina -Lot N°14: Construction des logements n°277 à 322 sis à Ambohimiarina -Lot N°15: Construction des logements n°323 à 368 sis à Ambohimiarina -Lot N°16: Construction des logements n°369 à 417 sis à Ambohimiarina , Le(ou les) candidat(s) peut (ou peuvent) soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut prétendre qu'à 3 lot(s) au maximum,

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 en vue de la passation de marché à quantité fixe conclu à prix forfaitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : FETY Stanicia
- Fonction : PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
- Bureau : Immeuble annexe palais d'Etat Ambohitsorohitra , Étage : R-2 , Porte : 1

5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 8 : deux cent cinquante mille Ariary (Ar 250 000.00)
- Lot 11 : deux cent cinquante mille Ariary (Ar 250 000.00)
- Lot 12 : deux cent cinquante mille Ariary (Ar 250 000.00)
- Lot 13 : deux cent cinquante mille Ariary (Ar 250 000.00)
- Lot 14 : deux cent cinquante mille Ariary (Ar 250 000.00)
- Lot 15 : deux cent cinquante mille Ariary (Ar 250 000.00)
- Lot 16 : deux cent cinquante mille Ariary (Ar 250 000.00)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP

ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à Immeuble annexe palais d'Etat Ambohitsorohitra , étage: R-2 / porte: 1 au plus tard le 28/08/2024 à 11 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 8 : quatre millions deux cent mille Ariary (Ar 4 200 000.00)
- Lot 11 : quatre millions deux cent mille Ariary (Ar 4 200 000.00)
- Lot 12 : quatre millions deux cent mille Ariary (Ar 4 200 000.00)
- Lot 13 : quatre millions deux cent mille Ariary (Ar 4 200 000.00)
- Lot 14 : quatre millions deux cent mille Ariary (Ar 4 200 000.00)
- Lot 15 : quatre millions deux cent mille Ariary (Ar 4 200 000.00)
- Lot 16 : quatre millions cinq cent mille Ariary (Ar 4 500 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes:

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.

9. Une visite de lieu est **obligatoire**, elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
8	ENTRÉE IMERINTSIATOSIKA	16/08/2024	10:00	AGENT SENVH
	ENTRÉE IMERINTSIATOSIKA	19/08/2024	10:00	AGENT SENVH
11	ENTRÉE IMERINTSIATOSIKA	16/08/2024	10:00	AGENT SENVH
	ENTRÉE IMERINTSIATOSIKA	19/08/2024	10:00	AGENT SENVH
12	ENTRÉE IMERINTSIATOSIKA	16/08/2024	10:00	AGENT SENVH
	ENTRÉE IMERINTSIATOSIKA	19/08/2024	10:00	AGENT SENVH
13	ENTRÉE IMERINTSIATOSIKA	16/08/2024	10:00	AGENT SENVH
	ENTRÉE IMERINTSIATOSIKA	19/08/2024	10:00	AGENT SENVH
14	ENTRÉE IMERINTSIATOSIKA	16/08/2024	10:00	AGENT SENVH
	ENTRÉE IMERINTSIATOSIKA	19/08/2024	10:00	AGENT SENVH
15	ENTRÉE IMERINTSIATOSIKA	16/08/2024	10:00	AGENT SENVH
	ENTRÉE IMERINTSIATOSIKA	19/08/2024	10:00	AGENT SENVH
16	ENTRÉE IMERINTSIATOSIKA	16/08/2024	10:00	AGENT SENVH
	ENTRÉE IMERINTSIATOSIKA	19/08/2024	10:00	AGENT SENVH

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à _____, Le 13/08/2024

La Personne Responsable des Marchés Publics